Cinquante troisième année. - N° 76 A Mercredi 17 avril 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 2338

60 – OISE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE COMPIÈGNE

Extrait de jugement

Date : 3 avril 2019.
Jugement de faillite personnelle.
809 604 663 RCS Compiegne.
OPTICABLE.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Activité : installation de réseau de fibres optiques et de tous câblage de communication..
Adresse : 122, avenue de l'Europe, 60180 Nogent-sur-Oise.
Complément de jugement : Jugement prononçant la faillite personnelle à l'encontre de M. Mohamed TAHAR, de nationalité française, né le 29 Septembre 1983 à CREIL (60), demeurant 30 rue Roger SALENGRO - Appartement 5 à MONTATAIRE (60160), pris en sa qualité de gérant de la SARL OPTICABLE.pour une durée de 12 ans.